

Le Communiqué du Conseil des ministres décentralisé à Fatick

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 22 juillet 2015 à Fatick, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL qui, à l'entame de sa communication, adresse ses meilleurs vœux de bonheur à la Oumah islamique, et à la communauté musulmane du Sénégal, à l'occasion de l'Aïd El Fitr (Fête de la Korité). Au sortir de ce mois béni du Ramadan, il formule des prières ardentes pour la concorde nationale, la prospérité du Sénégal, dans la paix et la solidarité.

Le Président de la République adresse également ses sincères remerciements aux populations des départements de Foundiougne, Gossas et Fatick pour la mobilisation exceptionnelle et l'accueil chaleureux qui lui a été réservé en terre du Sine, où il présidait le treizième Conseil des Ministres délocalisé, précédé d'une tournée économique qui lui a permis, entre autres, de procéder au lancement des travaux d'aménagement et de bitumage de la route Joal – Samba Dia – Djiffer, infrastructure que le Gouvernement est invité à réaliser dans les délais requis, en déployant tous les moyens nécessaires.

Par ailleurs, le Président de la République rappelle au Gouvernement, l'importance d'assurer le bon fonctionnement de l'hôpital régional de Fatick, qui vient d'être ouvert, la densification de la carte sanitaire de la région ainsi que la dotation des structures sanitaires en personnels suffisants et en matériels adéquats.

Dans le même sens, Il indique au Gouvernement, l'impératif de doter les collectivités locales du Sénégal de sièges fonctionnels en vue de leur modernisation, à l'instar des communes de Foundiougne et de Fatick.

Abordant le développement territorial durable de la région de Fatick, le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de présenter les mesures retenues à l'issue du Conseil interministériel tenu à cet effet, le 21 juillet 2015.

Le Premier Ministre, après avoir remercié les membres du Gouvernement, les autorités administratives, les élus locaux, les membres de la société civile, les associations de jeunes, de femmes, les opérateurs économiques, les autorités religieuses et coutumières pour la qualité des échanges, a fait part au Conseil, des recommandations issues de la rencontre et structurées autour d'un Programme d'investissements Prioritaires (PIP) 2015 – 2017 de la Région avec plusieurs projets phares, pour promouvoir le Sine Emergent.

A ce titre, il a été retenu de faire bénéficier à la Région de Fatick, d'une enveloppe globale destinée à financer, tous secteurs confondus, divers projets et programmes axés autour de la valorisation des potentialités agropastorales, cynégétiques, culturelles, du relèvement du niveau d'équipements et des infrastructures de base, de l'électrification rurale, du désenclavement terrestre, du renforcement des moyens d'actions des services publics, afin

de faire de Fatick, une région territorialement intégrée, économiquement viable et engagée vers l'émergence, en cohérence avec les orientations définies dans le cadre du PSE.

Le Président de la République, après avoir félicité le Premier Ministre et les membres du Gouvernement, pour la qualité des travaux, la pertinence des propositions et recommandations retenues, valide le Programme Prioritaires de la Région de Fatick pour un montant de 246.647.186.975 FCA.

Il insiste en outre sur la nécessité de veiller à une mise en œuvre diligente de tous les projets prévus dans cette région, marquée par un indice de pauvreté très élevé, la jeunesse de sa population, un faible taux d'urbanisation, mais qui, en revanche, dispose d'atouts importants au regard des ressources et de ses potentialités en matière agropastorale, notamment.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat, rappelant l'urgence de soutenir par des financements adaptés, l'ancrage d'une économie régionale dynamique, par le biais du développement d'activités génératrices de revenus pour les jeunes et les femmes, insiste sur la nécessité d'assurer le désenclavement de la région par la réalisation rapide de la route Fatick – Kaolack et des pistes rurales prioritaires prévues dans le cadre du PUDC.

A ce titre, le Président de la République demande au Premier Ministre de veiller à l'exécution immédiate des infrastructures prévues pour la région, dans le cadre du PUDC pour un montant de 15,5 milliards et au suivi rigoureux de tous les projets retenus pour asseoir les bases du développement durable de la région de Fatick, en mettant l'accent sur :

- l'alimentation en eau potable des îles du Saloum et de plusieurs autres localités de la région, assez dépourvues en ouvrages hydrauliques, avec la construction de station de traitement du fluor et des chlorures au niveau de tous les centres urbains ;
- la réalisation des 50 fermes Natangué à Toubacouta, Gossas, et des aménagements hydro-agricoles sur 50 ha avec réseaux d'irrigation à Niakhar, Tattaguine, Keur Samba Guèye, Mbar et du Domaine Agricole Communautaire (DAC) du territoire du Niombato ;
- la construction des complexes frigorifiques de Fatick et de Foundiougne et la maison des pêcheurs de Ndangane Sambou et le développement de l'aquaculture, notamment par l'implantation de fermes aquacoles ;
- l'équipement des femmes en matériels d'allégement des travaux et de transformation ainsi que la construction du CEDAF de Gossas et la réhabilitation des cases-foyers dans la région ;
- l'éradication des abris provisoires par la construction intensive dans la région, de salles de classes et la mise en œuvre, en rapport avec les collectivités locales, d'un plan national de réhabilitation des écoles publiques ;
- la mise en service, dans le cadre de l'électrification rurale, de la concession couvrant les localités de l'axe Fatick – Gossas et le démarrage des travaux d'électrification rurale au

niveau des 378 villages, répartis dans la région afin de porter le taux d'électrification à 47 % dans le département de Fatick, 72 % à Foundiougne et à 95 % à Gossas,

- la réalisation des travaux de pistes rurales dans la région, la construction des ponts de Foundiougne et de Mar Lothie, le bitumage de la route Keur Martin – Diohine – Toucar – Wakhal Diam et la construction de la RN 50 ;

- la réalisation des travaux de réhabilitation de l'axe Keur Waly Ndiaye – Passy – Sokone et le bitumage de la route Diakhao – Kaolack ;

- le développement du tourisme par la réhabilitation du service régional et des réceptifs, l'aménagement de sites touristique et la promotion du secteur ;

Pour conclure son propos sur ce point, le Président de la République invite le Gouvernement à mettre en perspective le processus d'émergence du Pôle - Territoire – Sine - Saloum, regroupant les régions administratives de Kaolack, Kaffrine et Fatick et à procéder à l'évaluation, avant fin août 2015, de l'état d'exécution des programmes d'investissements publics validés lors des Conseils des Ministres délocalisés.

Abordant le point de sa communication relatif à la prise en charge préventive des risques liés à l'hivernage, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement :

- de mettre en place dans chaque région, département ou arrondissement, un dispositif d'intervention rapide pour soulager les populations en cas d'inondation ou de sinistre, notamment celles de Kaffrine ;

- d'assurer l'exécution, à date, des travaux engagés dans le cadre du Programme décennal de lutte contre les inondations ;

- enfin, de renforcer les moyens de la protection civile, en vue de prévenir les risques de catastrophes au niveau des sites, bâtiments et autres espaces publics, sans oublier d'engager la lutte anti-vectorielle, au niveau des communes et des bassins de rétention.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur les dossiers de l'actualité politique internationale et africaine.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le compte rendu de la Conférence sur le financement du développement qui s'est tenu à Addis Abbéba le 13 juillet 2015 et à laquelle le Président de la République avait pris part.

Ce dernier rendez-vous avant l'évaluation finale des OMD en septembre prochain à New York, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies a été l'occasion, pour le Chef de l'Etat de porter un plaidoyer en faveur de la réforme de la gouvernance financière mondiale, du renforcement de l'efficacité de l'aide, de plus d'équilibre dans les contrats miniers et d'une lutte plus ferme contre les flux financiers illicites.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Abdou SOURANG, Conseiller des Affaires étrangères principal de classe exceptionnelle, précédemment Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal au Royaume de Grande Bretagne et d'Irlande, est nommé Ambassadeur, Délégué Permanent de la République du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture (UNESCO) à Paris, en remplacement de Madame Mame Fatim GUEYE, appelée à d'autres fonctions ;

- Madame Adrienne DIOP, Docteur en Sciences de l'Information, est nommée Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Sa Majesté Almu Tasimu Billahi Muhibbuddim Tuanku Alhaj Halim Mu' Adzam Shah Ibni Almarhum Sultan Badlishah, Roi de Malaisie avec résidence à Kuala Lumpur, en remplacement de Monsieur Mame Baba CISSE, appelé à d'autres fonctions ;

- Monsieur Mamadou DIAW, technicien anesthésiste, est nommé, Président du Conseil de Surveillance de l'Agence Nationale de l'Aménagement du Territoire (ANAT) ;

- Monsieur Mamadou Racine Senghor, Inspecteur principal du Travail et de la Sécurité sociale, est nommé Secrétaire Général de l'Agence de la Couverture Maladie Universelle (CMU) ;

- Monsieur Makhfou Mahécor DIOUF, Commissaire aux Enquêtes économiques, est nommé Inspecteur des Affaires administratives et financières (IAAF) au ministère du Commerce, du Secteur informel, de la Consommation, de la Promotion des Produits locaux et des PME.